**Mt 22,34-40**

**Le « grand commandement »**

***« Dans la Loi, quel est le grand commandement ? »*** (36) : c’est la question posée à Jésus par des pharisiens, dont un spécialiste de la Loi (seul cas chez Mt où intervient un légiste).

Les mots « commandement » et « Loi » pourraient nous apparaitre assez similaires, mais il ne faut pas les confondre.

- **La Loi**, « *Nomos* » en grec, « *Thora* » en hébreu, c’est bien le cadre de ***l’Alliance*** entre Dieu et son peuple, et dès lors, au sens élargi, l’histoire de cette Alliance, telle que la reflètent les cinq premiers livres de la Bible (le *Penta-teuque*), désignés globalement par les Juifs comme ‘la Thora’. Parmi ces livres, le « *Deutéro-nome*» présente littéralement la *deuxième loi*, c’est-à-dire la *loi actualisée*.

**- Un commandement**, en français, donne une impression de ce qui est imposé de l’extérieur. Mais « *en-tolè* » – qui a un préfixe signifiant ‘à l’intérieur’ et est de la même racine que «*telos* », la fin, le but – signifierait plutôt ***un objectif intériorisé*** ou *une ligne fondamentale, une ligne de vie, une règle de vie,* aboutissant parfois au sens d’une prescription précise, mais pouvant être plus profond comme en Jn 15, quand Jésus dit : « Ma règle de vie, je vous la partage, à vous, mes amis. »

La question du v.36 peut se comprendre : « Dans l’Alliance, dans la Loi, pour vivre l’Alliance, quelle est la ligne fondamentale ? »

Jésus en donne deux (38-39) qu’il dit semblables (*homoios*) (39), et il renverse la perspective : au lieu de « dans la Loi, quelle ligne ? », il arrive à « dans ces lignes, la Loi », quand il précise que « toute la Loi dépend de ces objectifs », et les prophètes aussi » (40).

Il est curieux de constater que, dans les différentes confrontations de Jésus (Mt 22,15-46), le verbe « *syn-agô* » n’est employé que quand il s’agit des pharisiens *rassemblés* (v.34 & 41) et pas des hérodiens ni des sadducéens. Cela peut rappeler qu’à l’époque de la rédaction de Mt, la « Synagogue » est organisée par les pharisiens comme lieu du culte juif (et pas par les hérodiens ou les sadducéens) après la chute du Temple, et que ceux qui reconnaissent Jésus comme Christ, Messie, en sont exclus.

Leur question constitue une troisième mise à l’épreuve de Jésus, dans la suite des rencontres polémiques de Mt 22,15-46. Le verbe ‘tenter’ *(peirazô)* apparait lors de la question de l’impôt à César (18) et dans notre épisode (35), tandis que la confrontation aux sadducéens se conclut par l’affirmation que Jésus les a fait taire (34, *phimoô*) comme il avait fait taire un démon ou la tempête.

Ici, la double réponse de Jésus s’appuie sur des citations de la Loi, tirées du Deutéronome et du Lévitique. (Lors des tentations au désert, les trois réponses venaient du Deutéronome.)

Les deux fois, **« Tu** **aimeras »** (37 & 39) est exprimé par le verbe fort « *agapao* » qui signifie aimer jusqu’au bout, jusqu’à donner sa vie (tout comme chez saint Jean).

Cette Parole de Dieu en réponse à une tentation de Jésus n’apparait dès lors pas comme une pure réponse technique ou de spécialiste de la Loi : la réponse de Jésus est dans sa vie même orientée par la double règle de vie d’aimer Dieu et d’aimer son prochain.

Cet aspect de ‘totalité’ est encore souligné par l’adjectif *holos*, ‘toute la loi’ (40), en écho aux trois *holè,* ‘tout ton cœur, toute ton âme, toute ta pensée’ (37), ‘dans’ lesquels tu aimeras.

 *Christian DD, le 18/10/2017*